



Problème de retour en service apres vente pour un téléphone

Par emilieB_old

Bonjour,

J'ai acheté un téléphone portable sur internet (sur e-bay), avec lequel on m'a fournis la facture.

Malheureusement il est tombé en panne quelque jour avant la fin de garantie je l'ai poster avant la fin de celle ci (j'ai conservé le reçu de la poste) mais le réparateur me dit qu'il ne veut pas le prendre en garantie car pour lui ce qui compte c'est la date de reception et non la date d'envoi.

A t'il tort et si oui que puis-je faire pour faire valoir mes droits?

En vous remerciant d'avance,

Cordialement,

Emilie